



Rupture conventionnelle CDI

Par **Alexkm06**, le **05/01/2015** à **19:25**

Bonjour,

Aujourd'hui j'ai eu un rendez vous avec mon employeur pour une rupture conventionnelle de mon CDI. Il m'a alors dis qu'il allait m'envoyer une enveloppe en recommande mais que celle vu serait vide et qu'il ne faut absolument pas que je l'ouvre et que je lui ramène en état. Mais je ne comprend pas exactement a quoi cela va t-il servir et si je ne risque pas de me faire avoir par cette procédure. En attendant les réponses e vous remercie par avance :)

Par **moisse**, le **05/01/2015** à **19:53**

Il s'agit vraisemblablement de sauter l'étape de l'entretien avec assistance et de raccourcir les délais, ou de toute autre raison.

Vous ne devez pas accepter ce procédé, lui indiquer que vous ouvrirez le pli, et ayant constaté l'absence de toute correspondance, vous serez dans l'obligation de lui réclamer le contenu par LR/AR.

La rupture conventionnelle n'a d'intérêt que dans un climat sans litige, et la procédure est bien décrite, connue, il n'y a aucune raison de truquer celle-ci.

Par **Alexkm06**, le **05/01/2015** à **21:02**

Merci de votre reponse. C'est pourtant une rupture conventionnelle sans litige car je souhaite changer de travail et c'est pourtant l'employeur qui m'a propose cette rupture conventionnelle. Est ce que je risque alors des problèmes ou peut t-il me tromper avec cette lettre et y

prétendre qu'il y avait bien quelque chose dans cette lettre, comme un avertissement ou autre chose je ne sais pas? Merci d'avance pour votre réponse :)

Par **Alexkm06**, le **05/01/2015** à **21:03**

Et que voulais vous dire par d'autres raisons? Que cela peut se retourner contre moi par exemple ou pas ? Merci d'avance :)

Par **Lag0**, le **06/01/2015** à **08:15**

Bonjour,

Comme l'a dit moisse, la rupture conventionnelle est une procédure simple, bien définie, et il n'y a aucune raison de se livrer à quelque "magouille" que ce soit.

Demandez donc plus de renseignements à votre employeur concernant cette LRAR vide puisque vous ne comprenez pas quel en est le dessein.